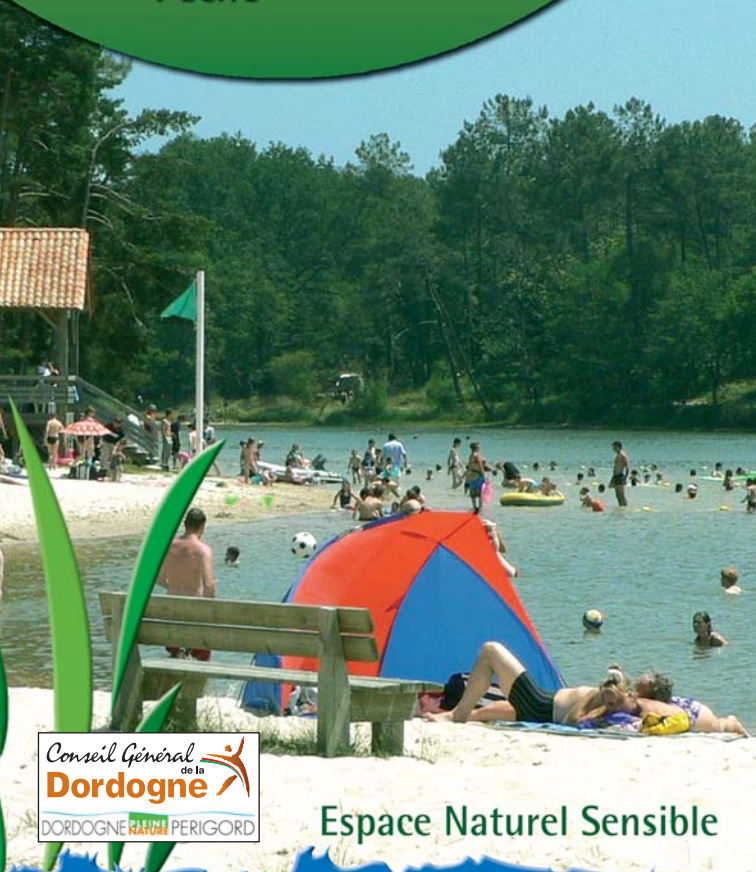


SITE DÉPARTEMENTAL DE LOISIRS

GRAND ÉTANG DE LA JEMAYE

ACCÈS GRATUIT

Découverte de la nature
Baignade surveillée l'été
Randonnée
Pêche





Espaces Naturels Sensibles

Découvrir, aimer, respecter

Le Conseil général contribue à protéger la diversité exceptionnelle en faune et flore du département, par la préservation des espaces naturels.

Ces espaces constituent des lieux privilégiés pour la conservation, la gestion et la découverte des richesses naturelles. Les Etangs de La Jemaye font partie de ce réseau des ENS.

Circuit de randonnée jusqu'à la ferme du Parcot : découverte du patrimoine architecturale et naturelle de la forêt doubleaude.

- Découverte de la nature
- Baignade surveillée l'été
- Parcours santé - Randonnée Pédestre
- Pêche - Espace pique nique
- Espace restauration - Jeux pour enfants



Un réseau de 7 sites départementaux

